

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 14 AVRIL 2017

Date de convocation : 7 AVRIL 2017

**L'ordre du jour est le suivant :**

- Vote :
  - Des taux d'imposition 2017 des taxes directes locales
- Approbation :
  - des comptes de gestion 2016
  - des comptes administratifs 2016
- Vote des budgets primitifs 2017
- Suivi des travaux en cours
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, SABOURAUD Damien, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, PICARD Claude (Arrivé au point 2), ROYER Stéphanie, SPENNATO Fabienne, ALLETRU Sonia, BONNEAU Stéphane.

Absent(e) excusé(e) : Evelyne TOUTAIN (pouvoir à Henri GORALCZYK), Jackie LARDY (pouvoir à René-Louis COLAS, Marinette BOBINEAU, Jacky BELOUIN.

Secrétaire de séance : Stéphanie ROYER

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

## **1 – VOTE :**

### **♦ des taux d'imposition 2017 des taxes directes locales**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017, à savoir : taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➡ **DECIDE** d'augmenter de 1 % le taux des 3 taxes.

- ♦ Les taux ainsi majorés sont les suivants :
  - taxe d'habitation : 18,85 %.
  - foncier bâti : 17,32 %.
  - foncier non bâti : 53,93 %.

## **2 – APPROBATION :**

### **♦ des comptes de gestion 2016**

Le Conseil Municipal :

- après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de

mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,  
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

1° - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

➡ **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

#### ♦ des comptes administratifs 2016

##### BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Sous la présidence de M. SABOURAUD Damien, adjoint chargé des finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif « PRINCIPAL » qui s'établit ainsi :

##### ✓ Fonctionnement

Dépenses : 481 235,81

Recettes : 762 914,26

**Résultat de l'exercice 2016 (excédent) : 281 678,45 €**

Résultat antérieur reporté : 742 018,95

**\* Résultat de clôture de l'exercice 2016 (excédent) 1023 697,40 €**

Restes à réaliser 2016 section de fonctionnement : 0,00

**\* Résultat net de fonctionnement 2016 : 1023 697,40 €**

##### ✓ Investissement

Dépenses : 143 210,06

Recettes : 234 646,66

**Résultat de l'exercice 2016 (excédent) : 91 436,60 €**

Résultat antérieur reporté : - 61 792,46

**\* Résultat de clôture de l'exercice 2016 (excédent) 29 644,14 €**

Restes à réaliser 2016 section d'investissement

Dépenses : 104 017,69

Recettes : 0,00

**\* Solde des restes à réaliser : - 104 017,69 €**

**\* Résultat net d'investissement 2016 : - 74 373,55 €**

**\*\* Résultat cumulé : 949 323,85 €**

Hors de la présence de M. BOBINEAU Joël, Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence de la Doyenne de l'Assemblée, Mme AUGUIN Denise, et par un vote de 10 voix « Pour » et 0 voix « Contre » :

➡ **APPROUVE** le compte administratif Principal 2016.

### BUDGET ENSEMBLE COMMERCIAL ET DE SERVICES

Sous la présidence de M. SABOURAUD Damien, adjoint chargé des finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif « ENSEMBLE COMMERCIAL ET DE SERVICES » qui s'établit ainsi :

✓ Fonctionnement	
Dépenses :	11 772,33
Recettes :	20 404,56
<b>Résultat de l'exercice 2016 (excédent) :</b>	<b>8 632,23 €</b>
Résultat antérieur reporté :	- 11 151,93
<b>* Résultat de clôture de l'exercice 2016 (déficit)</b>	<b>- 2 519,70 €</b>
Restes à réaliser 2016 section de fonctionnement :	0,00
<b>* Résultat net de fonctionnement 2016 :</b>	<b>- 2 519,70 €</b>
✓ Investissement	
Dépenses :	28 720,14
Recettes :	72 068,81
<b>Résultat de l'exercice 2016 (excédent) :</b>	<b>43 348,67 €</b>
Résultat antérieur reporté :	- 253 070,58 €
<b>* Résultat de clôture de l'exercice 2016 (déficit)</b>	<b>- 209 721,91 €</b>
Restes à réaliser 2016 section d'investissement	
Dépenses :	0,00
Recettes :	2 000,00
<b>* Solde des restes à réaliser :</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>* Résultat net d'investissement 2016 :</b>	<b>- 207 721,91 €</b>
<b>** Résultat cumulé :</b>	<b>- 210 241,61 €</b>

Hors de la présence de M. BOBINEAU Joël, Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence de la Doyenne de l'Assemblée, Mme AUGUIN Denise, et par un vote de 10 voix « Pour » et 0 voix « Contre » :

➡ **APPROUVE** le compte administratif 2016 « ensemble commercial et de services ».

### BUDGET ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de M. SABOURAUD Damien, adjoint chargé des finances, le Conseil Municipal examine le compte administratif « ASSAINISSEMENT » qui s'établit ainsi :

✓ Fonctionnement	
Dépenses :	24 700,62
Recettes :	28 981,93
<b>Résultat de l'exercice 2016 (excédent) :</b>	<b>4 281,31 €</b>
Résultat antérieur reporté :	0,00
<b>* Résultat de clôture de l'exercice 2016 (excédent)</b>	<b>4 281,31 €</b>
Restes à réaliser 2016 section de fonctionnement :	0,00
<b>* Résultat net de fonctionnement 2016 :</b>	<b>4 281,31 €</b>
✓ Investissement	
Dépenses :	11 361,80
Recettes :	27 623,88
<b>Résultat de l'exercice 2016 (excédent) :</b>	<b>16 262,08 €</b>
Résultat antérieur reporté :	- 26 065,23
<b>* Résultat de clôture de l'exercice 2016 (déficit)</b>	<b>- 9 803,15 €</b>
Restes à réaliser 2016 section d'investissement	
Dépenses :	11 896,80

Recettes :	0,00
* Solde des restes à réaliser :	- 11 896,80 €
* Résultat net d'investissement 2016 :	- 21 699,95 €
** Résultat cumulé :	- 17 418,64 €

Hors de la présence de M. BOBINEAU Joël, Maire, le Conseil Municipal, sous la présidence de la Doyenne de l'Assemblée, Mme AUGUIN Denise, et par un vote de 10 voix « Pour » et 0 voix « Contre » :

➡ APPROUVE le compte administratif 2016 « assainissement ».

#### **BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL**

##### **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2016, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,

✓ Constatant que le compte administratif fait apparaître :  
- un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 023 697,40 €

➡ DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b><u>Résultat de fonctionnement</u></b>	
A - Résultat de l'exercice	281 678,45 €
B - Résultat antérieur 2015	742 018,95 €
<b>C - Résultat à affecter</b>	<b>1 023 697,40 €</b>
D - Résultat d'exécution d'investissement	91 436,60 €
E - Résultat antérieur 2015	- 61 792,46 €
<b>Solde d'exécution d'investissement (R 001)</b>	<b>29 644,14 €</b>
F - Solde des restes à réaliser d'investissement	- 104 017,69 €
G - Besoin de financement	- 74 373,55 €
<b>AFFECTATION au Budget Primitif 2017</b>	<b>1 023 697,40 €</b>
Affectation en réserves R 1068 en investissement	74 373,55 €
Report en fonctionnement (R 002)	949 323,85 €

#### **BUDGET ENSEMBLE COMMERCIAL ET DE SERVICES**

##### **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016**

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2016 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,

✓ Constatant que le compte administratif fait apparaître :  
- un déficit de fonctionnement cumulé de : 2 519,70 €

➡ DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b><u>Résultat de fonctionnement</u></b>	
A - Résultat de l'exercice	8 632,23 €
B - Résultat antérieur 2015	- 11 151,93 €
<b>C - Résultat à affecter</b>	<b>- 2 519,70 €</b>
D - Résultat d'exécution d'investissement	43 348,67 €
E - Résultat antérieur 2015	- 253 070,58 €
<b>Solde d'exécution d'investissement (D 001)</b>	<b>- 209 721,91 €</b>
F - Solde des restes à réaliser d'investissement	2 000,00 €
G - Besoin de financement	- 207 721,91 €
<b>AFFECTATION au Budget Primitif 2017</b>	<b>- 2 519,70 €</b>
Affectation en réserves R 1068 en investissement	0,00 €
Report en fonctionnement (D 002)	- 2 519,70 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT

### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2016, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,

- ✓ Constatant que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement cumulé de : 4 281,31 €

⇒ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A - Résultat de l'exercice	4 281,31 €
B - Résultat antérieur 2015	0,00 €
<b>C - Résultat à affecter</b>	<b>4 281,31 €</b>
D - Résultat d'exécution d'investissement	16 262,08 €
E - Résultat antérieur 2015	- 26 065,23 €
<b>Solde d'exécution d'investissement (D 001)</b>	<b>- 9 803,15 €</b>
F - Solde des restes à réaliser d'investissement	- 11 896,80 €
G - Besoin de financement	- 21 699,95 €
<b>AFFECTATION au Budget Primitif 2017</b>	<b>4 281,31 €</b>
Affectation en réserves R 1068 en investissement	4 281,31 €
Report en fonctionnement (R 002)	0,00 €

### **3 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017**

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL COMMUNAL 2017

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le projet de budget présenté par le Maire, vote par :

- ✓ 12 voix « Pour »

⇒ le budget de fonctionnement et d'investissement s'élevant en recettes et en dépenses à :

- section de fonctionnement : 1 675 648,85 €.
- section d'investissement : 1 321 970,70 €.

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 : ENSEMBLE COMMERCIAL ET DE SERVICES

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le projet de budget présenté par le Maire, vote par :

- ✓ 12 voix « Pour »

⇒ le budget de fonctionnement et d'investissement s'élevant en recettes et en dépenses à :

- section de fonctionnement : 19 709,00 €.
- section d'investissement : 239 060,83 €.

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 : ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le projet de budget présenté par le Maire, vote par :

- ✓ 12 voix « Pour »

⇒ le budget de fonctionnement et d'investissement s'élevant en recettes et en dépenses à :

- section de fonctionnement : 32 588,00 €.
- section d'investissement : 36 355,15 €.

#### **4 – SUIVI DES TRAVAUX EN COURS**

##### **◆ Logements senior**

Les travaux avancent. Ceux-ci ont pris du retard (15 jours).

##### **◆ Projet d'aménagement de locaux dans le bourg**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 3 cabinets d'architecte (Architectes Boisson/Burban, MB Conception et AZ Architectes) ont été sollicités pour le projet d'aménagement de locaux en centre bourg. La Mairie est dans l'attente d'un retour de leur part. Un échange avec les futurs locataires sera nécessaire pour l'aménagement des locaux en fonction de leurs besoins. L'ostéopathe de Mervent ainsi que les infirmières de Foussais seraient intéressés par le projet.

##### **◆ Voirie**

Les travaux sur la voirie devraient commencer la dernière semaine d'avril.

##### **◆ Sécurisation base de loisirs**

Les travaux avancent rapidement. Monsieur le Maire signale un surcoût des travaux dû à la détérioration de buses d'eau pluviale. On peut remarquer la diminution de la voirie avec l'ajout du parking et de la voie piétonne ce qui incitera les automobilistes à ralentir.

##### **◆ Station d'épuration**

Les travaux sur la station d'épuration des Bouronnieres sont terminés et ont été contrôlés par la SAUR.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de la SAUR signalant des difficultés pour évacuer les boues de la station d'épuration de la vallée. La SAUR demande à la Mairie d'investir dans un malaxeur rendant les boues plus fluides pour un coût d'environ 10 000€. Après un échange téléphonique avec le service, Monsieur le Maire signale que les travaux ne seront pas réalisés.

##### **◆ Lotissement Kristensen**

Monsieur le Maire annonce la réception du permis de lotir au Conseil Municipal

##### **◆ Panneaux de circulation des Loges**

Monsieur le Maire signale la réception en mairie des panneaux de signalisation pour le secteur des Loges. Ils seront posés avant la saison touristique.

#### **5 – DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

##### **◆ Ecopass**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'attribution de l'aide Ecopass de 1 500€ sera entièrement prise en charge par la Communauté de Communes du Pays Fontenay-Vendée.

##### **◆ Demande de subvention exceptionnelle**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention exceptionnelle de la part de l'association Rando Merventaise. L'association explique cette demande par des dépenses supplémentaires cette année :

- Accord ONF : 150€
- ADRASEC (radios portatives)
- Animateur : 150€

Et des augmentations :

- Assurance
- Protection civile
- Traiteur
- Cave

De plus, l'association signale que le prix des inscriptions reste inchangé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité attribue une subvention exceptionnelle de 300€ à l'association Rando Merventaise pour couvrir une partie des frais supplémentaires de l'organisation de la manifestation pour 2017.

♦ **Communes nouvelles**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation d'une réunion le 18 mai à 20h30 concernant les communes nouvelles avec les communes de Foussais-Payré, Puy-de-Serre, Faymoreau et Vouvant. Les membres des Conseils Municipaux des communes participantes sont conviés.

♦ **Edito Mai 2017**

L'édito du mois de mai est en cours de réalisation, celui-ci devra être distribué le 5/6 mai.

♦ **Organisation du 14 juillet**

Du fait d'une faible participation lors du vin d'honneur organisé par la Municipalité le 14 juillet depuis plusieurs années, le Conseil Municipal décide de ne pas reconduire le vin d'honneur cette année.

La séance est levée à 23h00

**Prochaine réunion de conseil : Vendredi 19 mai 2017**